



Déclaration liminaire –Comité Départemental de l'Education Nationale du 6 mars 2023

Intervention de Karen Ansberque pour l'UNSA Éducation

Madame la Préfète,
Madame la Directrice Académique de l'Education Nationale,
Madame la Vice Présidente du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord permettez-moi d'avoir une pensée pour notre collègue professeure d'espagnol du lycée Saint Thomas d'Aquin de Saint Jean de Luz. C'est une nouvelle tragique et un choc pour la communauté enseignante. Comme l'immense majorité des enseignants, elle ne comptait pas ses heures pour le bien de ses élèves. Mercredi 22 février elle a été poignardée par un élève. Cela met en exergue le manque cruel de postes infirmiers, de médecins et de psychologues. Tout ce qui pourrait aider les élèves à aller mieux et les enseignants à gérer des situations compliquées. Toutes nos pensées vont à la famille, aux collègues et aux élèves de cette professeure. On ne doit pas mourir quand on est au travail.

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

Bien qu'il soit effectivement en hausse, le budget 2023 de l'Éducation nationale prévoit de forts retraits d'emplois. L'UNSA Éducation dénonce ces suppressions de postes qui vont encore mettre à mal la qualité de vie au travail de tous les acteurs de l'Education.

Certes, une diminution des élèves est prévue mais pour l'UNSA Éducation, elle devrait être l'occasion de rattraper notre retard sur les taux d'encadrement et de pouvoir ainsi accompagner encore mieux les élèves qui en ont le plus besoin. Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir

chaque élève, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment. Autant de crises pour l'École qui font écho aux crises subies par le pays telles que la crise démocratique, la crise énergétique et encore la crise sanitaire du Covid qui n'est toujours pas achevée et enfin ou avant tout l'urgence climatique.

Pour l'UNSA Éducation, Il faut protéger notre service public d'Éducation pour redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'École.

Pour l'UNSA Éducation, si supprimer des moyens a été envisagé comme un moyen de masquer une partie de l'incapacité à pourvoir ces emplois en personnels, c'est un très mauvais calcul. Cette suppression d'emploi contribue à dégrader la réalité des métiers de l'Éducation nationale qui n'attirent plus, voire qui repoussent une partie de ceux qui les font.

L'État refuse de se saisir des défis actuels à leur juste mesure. En conduisant une politique de réduction des emplois et d'insuffisance salariale, il ignore les enjeux, en refusant d'y répondre de façon adéquate.

Ces arbitrages budgétaires 2023 auront des effets concrets. Avec une dotation nulle pour notre département en emplois d'enseignants dans le 1er degré et de 31.8 emplois dans le second degré. Les conditions d'enseignement et d'aide des élèves ne s'en trouveront pas améliorées, le problème majeur du remplacement des enseignants ne se résoudra pas. Sans amélioration du nombre d'emplois autres qu'enseignants, notre système éducatif ne peut pas relever les défis qui lui sont assignés. Cela décourage même ceux qui voudraient le rejoindre tant ils savent que leur motivation initiale restera vaine et s'usera. Il y a urgence à étoffer les rangs des remplaçants même si en parallèle il faut poursuivre le dédoublement des classes en GS, CP et CE1 en éducation prioritaire, poursuivre le plafonnement à 24 élèves en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire, accompagner l'école inclusive par la création d'ULIS et enfin accompagner les territoires ruraux. En parlant d'école inclusive, nous observons un manque cruel d'AESH qui provoque des accompagnements non satisfaisants de nos élèves et une inclusion à la limite parfois de la maltraitance à tous niveaux. C'est pourquoi, nous demandons l'ouverture d'ITEP, d'IME et de SESSAD.

De plus, qu'en est-il de l'étude de la carte de l'Éducation prioritaire ? La création de contrat locaux d'accompagnement est-elle réellement le moyen d'obtenir des moyens supplémentaires pour les écoles en faisant la demande? Quel traitement est réservé aux écoles orphelines ?

L'examen clinique du corps de l'Éducation nationale révèle des maux chroniques :

- Le mal-être voire la souffrance au travail devant la dégradation des conditions de travail progresse dans tous les métiers,
- L'absence de recrutement en cas de postes vacants alourdit la charge et les contraintes de ceux qui sont en poste,

- Le dépérissement du secteur médico-social (absence de médecins du travail, pénurie de médecins et d'infirmières scolaires, déficit d'assistantes sociales) fragilise le système tant du point de vue des personnels que des élèves.

Les agents et les cadres administratifs et technique de l'Éducation nationale subissent partout la désorganisation du système et la difficulté à gérer un système qui compte sur une part croissante d'emplois contractuels, sans avoir les moyens de la gestion individuelle de ces personnels.

Quant aux personnels d'encadrement et d'inspection, ils sont sommés de donner l'illusion que le système fonctionne normalement et d'apporter des solutions sans en avoir les moyens. Rappelons que notre ministère détient le meilleur taux d'efficience : 1000 agents à gérer pour 6 gestionnaires ! Mais, dans les faits, de quoi s'agit-il ? Il s'agit d'imposer à ces professionnels de répondre à l'urgence du quotidien, d'absorber un flux de travail intenable, le tout sans avoir la satisfaction de l'efficacité. Cette réalité est largement ignorée ainsi qu'en atteste la régression globale des emplois des agents administratifs et techniques.

Pour l'UNSA Éducation, de l'arithmétique, le gouvernement ne connaît que la soustraction et, de la gestion des emplois, au mieux que le redéploiement.

Si le ministère a effectivement engagé une démarche qualité de vie au travail ambitieuse dans ses principes, assurément, il a été et est toujours dans l'incapacité de la mettre en œuvre efficacement tant les moyens dédiés sont dérisoires.

